

Granotes

Rétrospective
Les temps forts
de 2005

Pages 4-5

Carnaval !

Page 13



Ville d'Argelès-sur-Mer - Bulletin municipal d'information
N°68 - Janvier-Février 2006



Urbanisme

Opération façades : 3 ans
de plus..... **Page 3**

Rétrospective

Les 12 temps forts de 2005
..... **Pages 4-5**

Travaux

En suivant les chantiers
de la ville..... **Page 6**

Concours

Façades de Noël :
le palmarès..... **Page 7**

Voeux

"Construire ensemble
un territoire solidaire"
..... **Pages 8-9**

Vie municipale

Conseils municipaux :
au fil des dossiers
..... **Page 10**

Tourisme

Des vacances accessibles
à tous..... **Page 11**

Sports

Rugby : l'Etoile sur...
la toile..... **Page 12**

Animations

Les couleurs du Carnaval
..... **Page 13**

Zooms

Retours sur l'actualité
..... **Pages 14-15**

Agenda

Tous les rendez-vous
..... **Page 16**



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).

Éditorial



Créer du lien social

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes des Albères
Vice-Président du Conseil général

La célébration du Carnaval est l'occasion de mettre en exergue le remarquable travail effectué par tous les anonymes qui s'investissent au sein des associations argelésiennes. Pendant trois semaines, le Comité des fêtes va perpétuer cette tradition ancestrale. En décembre, le Téléthon, grâce au travail de dizaines de bénévoles, a été l'occasion pour les Argelésiens d'exprimer leur solidarité pour une grande cause nationale alors que, à l'échelle locale, un "Noël pour tous" démontre la solidarité communale.

Tous les jours, pour le sport, la culture, le social, l'animation et les loisirs, les personnes âgées, l'environnement, des centaines d'Argelésiens s'impliquent dans la vie locale. Ils sont les garants de la cohésion de la cité, rapprochent les générations et nous permettent de mieux vivre ensemble. Ils méritent bien notre reconnaissance.

Au mois de septembre, la ville d'Argelès-sur-Mer lançait, dans le cadre de l'application du Plan local de déplacement, une zone 30 en centre ville pour réduire la vitesse et renforcer la sécurité des piétons et cyclistes. Ce Plan comprend également un volet qui concerne le stationnement.

Début février, la ville a instauré une zone bleue gratuite sur la moitié du parking de la place Gambetta. L'objectif est simple : diminuer le stationnement de longue durée et donc favoriser, par la rotation des véhicules, la qualité de vie des Argelésiens et la fréquentation des commerces du centre du village. La mise en service de cette zone bleue, avec la rénovation de nombreuses rues du coeur du village et l'opération de réhabilitation des façades, est un nouvel atout pour les habitants du centre ville et l'activité commerciale.

En tant que président du Comité départemental de tourisme, je viens d'exprimer mon opposition au commissaire-enquêteur sur le projet de ferme d'élevage de thons dans la baie de Banyuls-sur-mer. Outre le fait que cette ferme se situerait à proximité immédiate d'une réserve marine, nul ne sait aujourd'hui quelles seraient les conséquences des rejets, par vent de sud-est, sur les plages situées au sud. Les professionnels du tourisme, notamment à Argelès-sur-Mer, se sont lancés dans une politique de qualité pour séduire une clientèle de plus en plus exigeante. Ce projet est totalement incompatible avec le développement d'un tourisme soucieux de notre environnement.

Opération façades : 3 ans de plus

Un périmètre élargi et trois années supplémentaires pour bénéficier de conseils et de subventions à la rénovation : l'opération façades au coeur du village va continuer à embellir celui-ci.



Sur ce plan figurent en vert les 37 rénovations achevées entre 2003 et 2005 et, en rouge, celles autorisées et restant à réaliser.

Depuis 2003, il suffit d'arpenter les rues du coeur historique d'Argelès-sur-Mer pour se rendre compte que les murs des vieilles maisons qui font le charme du village ont repris des couleurs. Depuis 3 ans maintenant que la ville aide financière-

ment et techniquement les propriétaires qui rénovent leurs façades, les chantiers se sont succédés.

Le bilan est significatif : 58 dossiers de subvention ont été validés par la commission communale qui les instruit. 37 chantiers de rénovation ont été menés à bien et 21 sont ou vont être lancés.

Le principe est simple : plus la rénovation est de qualité, plus le taux de subvention est élevé. Les rénovations qui permettent de retrouver les éléments architecturaux d'origine bénéficient des aides les plus importantes. Le montant total de la subvention communale ne peut excéder 40% hors taxe des travaux avec un minimum de 300 Euros et un plafond de 4 600 Euros.

Sur trois exercices, la subvention communale s'est élevée à 66 551 Euros sans compter les autres subventions attribuées par l'ANAH (Agence nationale

pour l'Amélioration de l'Habitat). Sur cette aide financière est venue se greffer un soutien technique et administratif apporté par le Comité départemental de l'habitat rural.

Le conseil municipal d'Argelès-sur-Mer a décidé à l'unanimité de prolonger cette opération

pour trois nouvelles années en étendant son périmètre. Sont désormais concernés : le centre historique mais aussi les 2 côtés des rues adjacentes (Route Nationale, rues Blanqui et des Remparts, du 14 juillet et l'avenue de la Libération).

Où s'adresser ?

Pour ces 3 années, c'est le Conseil d'Architecture d'urbanisme et d'environnement qui assurera le volet administratif et technique. Il aide les propriétaires à monter le dossier administratif et les conseille pour les prescriptions architecturales (matériaux, mises en oeuvre et couleurs). Il va tenir des permanences régulières en mairie.

Renseignements au service urbanisme.

Tél : 04 68 95 34 06

Lycée Emile Combes Révision simplifiée du POS

Une nouvelle étape a été franchie pour la construction du lycée Emile Combes grâce à l'adoption à l'unanimité par le conseil municipal de la révision simplifiée du Plan d'occupation des sols. Cette procédure s'inscrit dans le cadre d'un projet d'intérêt général et ne concernait donc que l'emprise qui sera mise à disposition de la Région. L'enquête publique et les réunions publiques, les consultations des différentes administrations ont trouvé un écho particulièrement favorable.

Lors du débat, Pierre Aylagas a rappelé que la ville avait tenu ses engagements depuis l'annonce faite par la région Languedoc-Roussillon : "Nous avons acheté le terrain, lancé la concertation, travaillé avec les services de l'Etat en tenant compte de leurs recommandations, notamment pour préserver un cône de vue vers la chapelle de Taxo. La ville a respecté le calendrier qu'elle s'était fixé."

Les douze temps forts de

En janvier, la ville d'Argelès-sur-Mer publie un bilan de mi-mandat qui recense l'ensemble de l'action municipale depuis 2001 dans les domaines d'intervention de la commune. Développé par thème, le bilan est présenté aux Argelésiens à l'occasion des vœux du conseil municipal par la présentation d'une exposition puis mis en ligne sur le site internet de la ville avant d'être l'objet d'un numéro spécial de Granotes.



Depuis février, le site internet de la ville d'Argelès-sur-Mer et de l'Office municipal de tourisme offre la possibilité aux vacanciers de réserver directement leurs séjours en ligne auprès des professionnels du tourisme : hôtels, campings, agences immobilières, chambres d'hôtes, gîtes et meublés labellisés.



En mars, le cœur du village est l'objet de travaux de voirie et de rénovation des réseaux pour les rues Jean Jaurès, Zola, Curie et Pasteur. Au printemps, ce sont les avenues Molière et du 11 novembre qui sont l'objet d'une modernisation. C'est également le cas actuellement en cours pour l'allée Ferdinand Buisson et la rue Alain. La place des Castellans a été réaménagée et fleurie.

En avril, la Lyre Argelésienne fête ses 30 ans par une soirée exceptionnelle à la salle polyvalente devant 1 200 spectateurs. Trois heures d'un spectacle impeccable avec la présence de 200 chanteurs et musiciens pour souffler les 30 bougies d'une association qui marque de son empreinte la vie culturelle d'Argelès-sur-Mer.



En mai, à l'occasion de la semaine nationale de l'environnement, la ville inaugure le sentier littoral qui court de la Réserve Naturelle du Mas Larrieu au Nord jusqu'aux criques de Portails au Sud. Il permet une nouvelle approche de la façade maritime d'Argelès-sur-Mer grâce à l'implantation de panneaux d'information multi-lingues qui expliquent l'histoire de la plage, en décrivent la faune et la flore et permettent de porter un autre regard sur le littoral. A terme, le sentier littoral sera prolongé jusqu'à Collioure.



En juin, l'Etoile Sportive Catalane parvient en finale du championnat de France de Fédérale 2 contre Gennevilliers à Givros. Malgré la défaite, les Argelésiens, grâce à un parcours remarquable en phases finales, accèdent à la Fédérale 1, l'élite du rugby amateur. Depuis le début de la saison, ils confirment que leur place en Fédérale 1 est pleinement justifiée.

l'année 2005

En juillet, Argelès-sur-Mer vit un peu plus à l'heure méditerranéenne grâce au festival de Flamenco qui se tient pour la troisième année dans le cadre enchanteur du parc de Valmy.

Trois soirées au son des guitares, de la danse, de l'expression corporelle pour mieux connaître et apprécier le talents d'artistes qui perpétuent cette culture andalouse.



En août, les Méditerranéennes d'Argelès-sur-Mer connaissent un record de fréquentation. Les têtes d'affiche comme Louise Attaque, Jacques Higelin, Louis Bertignac attirent plus de 13 000 spectateurs. L'ouverture d'une seconde scène est un tremplin pour les groupes locaux et régionaux. Le festival accueille un invité surprise avec la venue de Manu Chao.

En septembre, la ville lance une Zone 30 en centre ville afin d'y limiter la vitesse. Elle a pour vocation d'offrir un meilleur partage de la chaussée aux différents utilisateurs et une plus grande sécurité aux piétons et aux deux-roues.

Des aménagements urbains (potelets, chicanes, coussins urbains) et une nouvelle signalisation informent l'usager de son entrée dans la Zone 30.

Avant sa mise en oeuvre, ce dispositif a été présenté à la population lors de réunions d'information.



En octobre, les travaux de rénovation de la piscine municipale battent leur plein.

Ce sont des installations totalement modernisées que les associations et les utilisateurs découvrent quelques semaines après avec, entre autres, de nouveaux vestiaires et une grande baie vitrée ouvrant sur le stade Gaston Pams.



En novembre, le nouvel Espace Jeunes et le Point d'Information Jeunesse sont inaugurés. Situés avenue du 11 novembre, les locaux offrent une superficie de 300 m².

Ils accueillent les jeunes de 12 à 25 ans à la recherche d'informations et d'animations. Ils sont gérés par la Communauté de communes des Albères.

En décembre, le conseil municipal adopte la révision simplifiée du Plan d'occupation des Sols pour la construction du lycée Emile Combes. Elle concerne un terrain de 6,7 hectares situé au lieu-dit Les Gavarettes, près de l'échangeur de Taxo, au Nord de la commune. Ce terrain, acquis à la société Altis, sera mis à la disposition du Conseil régional pour la construction de cet établissement qui accueillera des sections d'enseignement général et professionnel.



En suivant les chantiers de la ville



Voie d'accès à Valmy

Un chantier d'insertion est à l'oeuvre pour aménager la voie d'accès à Valmy. Les travaux consistent à construire des murs en pierre sèche, à l'image de ceux érigés dans les vignes. 20 appareils d'éclairage seront encastrés dans les murs.

EDF renforce les réseaux à la plage

A la suite des pannes d'alimentation qu'avaient connues les rues piétonnes du centre plage l'été dernier, les équipes d'Electricité de France viennent d'entreprendre des travaux visant à renforcer les réseaux d'alimentation allées des Tamarins et des Palmiers et autour du rond-point d'Arrivée.



Allée Ferdinand Buisson

Les travaux de modernisation se poursuivent. Les interventions sur les réseaux sont terminées. En attendant le goudronnage de la voie, les bordures des trottoirs ont été posées.

Lors de sa séance de janvier, le conseil municipal a voté un budget supplémentaire afin de procéder à l'enfouissement des réseaux électriques.



Travaux au parking des pins

Le parking des pins situé au bout de l'allée Jules Aroles vient d'être l'objet de travaux. Ils ont consisté en la création d'évacuation pour les eaux pluviales. Le point le plus bas du parking a été ensuite raccordé au réseau existant qui se déverse dans l'agouille d'En Salleres. Lors des pluies du dernier week-end de janvier, le système a montré toute son efficacité.

Neige et pluie : les services municipaux à pied d'oeuvre

Le dernier week-end de janvier a été marqué par des chutes de neige le samedi et d'importantes précipitations le dimanche. Le plan neige communal a été mis en oeuvre pour déneiger les principales voies, déblayer les branches qui avaient cédé sous le poids de la neige et couper les arbres qui obstruaient la chaussée.

Le dimanche, la montée de la Massane a été contenue par l'installation des aqua-barrières au gué de la rue du 14 juillet et au fond du parking du Grau. Les services municipaux ont procédé à la mise en place de la signalisation nécessaire pour interdire la circulation sur les voies inondées.



Façades de Noël : le palmarès

Plus d'une trentaine de foyers argelésiens a participé à la seconde édition du concours de façades illuminées pour les fêtes de fin d'année.

La tradition est désormais bien établie : c'est à l'occasion des vœux du conseil municipal à la population, entre les allocutions et la remise des médailles de la ville (*lire page 9*) que sont remis les prix du concours de façades illuminées.

Un concours dont les résultats sont très attendus tant les participants rivalisent de goût et d'ingéniosité pour illuminer et décorer les façades de leurs maisons et appartements. Le jury a délivré 2 prix : celui de la ville et, nou-

veauté, celui du public. Mais tous ceux qui concourent à donner à la ville un air de fête sont à englober dans les mêmes éloges. Tous les participants à ce concours ont reçu un prix offert par la ville d'Argelès-sur-Mer.

Le Prix de la ville d'Argelès-sur-Mer a été décerné à Jacques Bordin, 5 rue Robespierre (photo ci-contre).

Le prix du public a été attribué à David Lescalier, 14 avenue Joie et Lumière (photo ci-dessous).



Les autres prix

Prix d'excellence :

Claude Halbardier, 8 rue des Colibris ; Myriam Ferlin, 14 rue Arthur Rimbaud ; Valérie Reimeringer, 10 rue Emmanuel Bonafos ; Bruno Naud, Résidence Tamariguer - Bât A ; René Paillisse, 28 route Notre-Dame-de-Vie ; Marc Renault, rue Mirabeau ; Clément Rubio, Mon Fare - route de Valmy ; Simone Derwey Rizzo, Les Couloumates - 5 rue des Serins ; Anne Vinas, Mas la Senia, Taxo d'Avall ; Jean-Louis Torrent, 17 rue des Violettes.

Prix d'honneur :

Julien Verdaguer, 48 rue de Lattre de Tassigny ; Jean Torrellles, 2 avenue Frédéric Trescases ; Alain Romero, 17 chemin Saint Julien ; Marie-Thérèse Guele, 11 rue Marcel Pagnol ; Maurice Pothet, 7 rue des Colibris ; Hugues Boisot, 10 rue d'Avranches ; Stéphane Porteix, 4 rue des Bleuets ; Jean-François Porteix, 46 rue des Couloumates ; Robert Negre, villa El Roure - Route d'Elne ; Virginie Salord, 8 rue Montesquieu ; David Lescalier, 14 avenue Joie et Lumière ; Pascale Doradoux, 6 rue Maréchal Joffre ; Gilles Jutard, Résidence Sardane, rond-point de l'Arrivée ; Marcel Demaya, 18 rue des Châtaigniers ; Marie-Louise Salvy, 2 rue des Serins ; Monique Guy, Bât Le Frégate, Avenue du Tech ; Christiane Lamouche, 8 rue Joan Amade ; Isabelle Fain, 5 rue Alain Colas et avenue du 8 Mai ; Jerez Barthelemy, 2 Impasse du 14 Juillet ; Agnès Arnaudis, 5 bis rue René Crabos ; Mme Bardieux, Hôtel Restaurant Les Charmettes, 30 avenue Tech.

Culture-Patrimoine

La renaissance de l'association Capbreu

En sommeil depuis plusieurs années, l'association Capbreu est en train de se reformer. Elle a pour but d'encourager les études sur l'histoire, l'archéologie, les sciences sociales et les traditions, particulièrement sur la commune et le canton d'Argelès-sur-Mer.

Pour le moment, un bureau provisoire a été mis en place, le temps que l'association accueille un nombre suffisant d'adhérents pour convoquer une assemblée générale qui débattera des statuts et qui élira son bureau.

La cotisation annuelle a été fixée à 5 Euros par personne.

Pour adhérer à Capbreu ou pour avoir des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au président du bureau provisoire, Georges Maury (Tél : 04 68 95 90 58) ou contacter le Musée "Casa de les Alberes" : 4 place des Castellans (Tél : 04 68 81 42 74).

“Construire ensemble un

La salle polyvalente affichait complet pour la traditionnelle cérémonie des voeux du conseil municipal aux Argelésiens. Film retraçant l'année 2005, remise des médailles de la ville, récompenses aux participants du concours de façades illuminées ont rythmé une soirée où il fut beaucoup question d'intercommunalité.

L'intercommunalité est au coeur du débat départemental. Elle a été présente dans les nombreuses cérémonies de voeux qui se sont succédé au mois de janvier. Argelès-sur-Mer n'a pas échappé à la règle. Car, de la forme que celle-ci prendra dans les années qui viennent dépend, l'avenir de bon nombre de communes.

Elle fut donc au coeur du message que Pierre Aylagas adressa aux Argelésiens à l'occasion des voeux du conseil municipal : “Notre action s'inscrit désormais dans le contexte territorial

étendu de la Communauté de communes des Albères dont nous venons de boucler la 4e année de plein exercice. Au départ, certains de nous pouvaient être inquiets sur la création d'une nouvelle structure intercommunale. 4 ans après, les doutes sont levés. Il n'y pas eu de nouvel impôt pour financer la communauté. Et celle-ci nous a permis, parce que nous étions unis, d'aller plus dans les politiques en faveur de l'enfance, de la jeunesse, du traitement des déchets et de la collecte sélective.”

Et le maire de citer les avancées



que la Communauté avait autorisées : “Elle nous a permis de créer cette année un service intercommunal de lecture publique et d'offrir aux adolescents un Espace Jeunes et un Point d'Information Jeunesse fonctionnels. Dans quelques mois, le Relais d'Assistants Maternelles sera un nouvel atout pour notre politique en faveur de la petite enfance et des familles.”

Autre exemple, celui de l'eau : “La Communauté nous permet d'être nos propres décideurs en matière d'eau et d'assainissement. Depuis le 1er janvier, l'ensemble de la distribution de l'eau potable de nos 8 communes est assurée en régie communautaire. Pour la production, nous

sommes rassemblés dans un même syndicat avec les 4 communes de la Côte Vermeille, Elne et Montescot. Cela signifie que, depuis la station de pompage jusqu'à la station d'épuration, en passant par vos robinets, ce sont vos élus, c'est à dire vous qui maîtrisez intégralement cette ressource.”

Après 4 ans d'activités, l'union des communes est plus que jamais nécessaire : “Face à la Communauté d'agglomération de Perpignan qui rassemble près de la moitié des habitants de notre département, il faut des territoires unis et solidaires qui mettent en commun leurs ressources et leurs forces vives pour aller de l'avant” a conclu Pierre Aylagas.

Urbanisme

Le point sur le SCOT

Après que le maître de cérémonie Danilo Pillon ait remercié les Argelésiens pour la solidarité exprimée en faveur des sinistrés de l'Asie du Sud-Est et pour le soutien apporté au conseil municipal enfants dans l'action menée en faveur des enfants de Madagascar, Guy Esclopé, premier adjoint en charge de l'urbanisme, a fait le point sur le Schéma de cohérence territoriale.

“Le SCOT Littoral Sud auquel appartient Argelès comprend les 8 communes de la Communauté des Albères, les 4 de la Communauté de la Côte Vermeille, les 5 de la Communauté du Vallespir et les communes de l'Albère, de Les Cluses et du Perthus. Littoral Sud compte 55 365 habitants. Le SCOT est un document stratégique qui présente à l'échelle de l'arrondissement pour les 15 ans à venir les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement du territoire (déplacements, équipements commerciaux et environnement notamment).

Le SCOT permettra de définir des grandes orientations, orientations qui seront reprises par chaque commune dans sa politique urbaine. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus seulement penser et agir local. Notre réflexion et notre action doivent s'inscrire à l'échelle d'un territoire.

Aujourd'hui, “Littoral Sud” a mené à bien la première phase du processus : le diagnostic territorial. La phase suivante est l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui est actuellement en cours” a-t-il expliqué.



territoire solidaire”



Il était alors temps de passer à la remise des médailles de la ville (lire page 9) puis de récompenser les lauréats du concours de façades (lire page 7) et de lever le verre de l'amitié à la santé des Argelésiens et d'Argelès-sur-Mer.

Intercommunalité L'hommage du sous-préfet

Pour une de ses toutes dernières interventions à Argelès-sur-Mer -il va quitter notre département dans les semaines qui viennent - le sous-préfet Jean-Pierre Gillery a rendu un hommage appuyé à l'action entreprise par la Communauté de communes des Albères qui regroupe les 8 communes de notre canton.

Il a notamment mis en exergue la pertinence territoriale de cette communauté, les choix qu'elle a fait d'aller au-delà des transferts de compétences inscrits dans la loi et, enfin, la dynamique qu'elle a su impulser en matière de développement économique.

Distinction

Les médaillés de l'année

Qui dit voeux du conseil municipal dit aussi remise des médailles d'honneur de la ville aux Argelésiens qui se sont distingués au cours des années par leur activité dans le milieu associatif ou dans l'animation de la cité. Le tableau d'honneur de l'année 2005 est le suivant :

Daniel Beurier, président de l'association Valmy Porte des Albères.

Si aujourd'hui le Parc de Valmy fonctionne et attire à nouveau les Argelésiens et les touristes c'est grâce à l'action de Daniel Beurier et de son équipe de "Valmy Porte des Albères". Daniel Beurier, bénévolement, ne ménage pas sa peine et son temps pour que le Parc de Valmy retrouve

l'équipe de France de ball-trap. En 2005, ils ont été vice-champions du monde en parcours de chasse à Moscou et vice-champions du monde par équipe de tir compact à Cordoue en Espagne.

Jeanine Torreilles, responsable de l'antenne locale de la Croix Rouge Française. Elle a depuis quelques années la responsabilité de l'antenne locale de la Croix Rouge à Argelès-sur-Mer.

A ce titre, elle entretient des très bonnes relations avec la ville. Que ce soit lors des fortes pluies, de la tornade, des grands rassemblements pour les animations, la Croix Rouge est toujours là pour apporter son assistance.



l'éclat que tous les Argelésiens apprécient.

Roger Bretillet, ancien président du Vélo-Club des Albères.

Après 11 années de bons et loyaux services à la présidence du Vélo-Club des Albères, il goûte aujourd'hui à une retraite bien méritée. Sous son impulsion, le Vélo-Club des Albères est devenu un des clubs club cyclistes les plus importants du département avec plus de 100 membres.

Claude Marchand, Secours Populaire Français.

Claude Marchand fait partie de ces bénévoles qui s'investissent inlassablement dans la vie associative de la commune. Il est membre du Secours Populaire Français et prend une part active à l'organisation du Téléthon.

Hervé Chateaufort et José Magdaleno, Equipe de France de ball-trap.

Ces 2 argelésiens portent haut les couleurs de notre commune dans le monde entier au sein de

Emile Berget, co-président de l'Etoile Sportive Catalane

Emile Berget a eu la difficile mission de faire à nouveau briller l'Etoile après l'épopée de 1996. Il a su ces dernières années recréer l'équipe de rugby et grâce au soutien sans faille de toute la population, l'Etoile a pu retrouver l'élite nationale amateur. Cette médaille récompense un peu la seconde équipe première d'Argelès, non pas celle qui joue sur le terrain, mais celle de tous les bénévoles qui depuis près d'un siècle font qu'existe une histoire d'amour entre Argelès et son équipe de Rugby.

Enfin, **Claudie Rocamora, Anne Chalancon et Jacqueline Payrot**, adjointe au maire chargée du patrimoine et des relations transfrontalières ont reçu la Médaille d'Encouragement au Bien. Cette médaille est attribuée pour leur dévouement. Nos félicitations à tous les récipiendaires.

Au fil des dossiers

En décembre et janvier, l'assemblée communale a examiné les dossiers suivants.

Protection du littoral : dans le cadre des travaux d'aménagement pour la protection de la plage du Racou, le conseil municipal a sollicité les concours financiers suivants : Union Européenne (50% dans le cadre du FEDER) et Etat (30% dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région). Il a également adopté une délibération pour l'ouverture de l'enquête publique.

Acquisitions foncières : l'assemblée a accepté que la ville acquière des parcelles d'une superficie de 7 065m² situées route de saint-André, appartenant au Conseil général. Autres acquisitions, celles d'une parcelle située Chemin des Oiseaux et de deux autres, Traverse de saint-André.

Commissions municipales : désormais au complet, le conseil municipal a pu procéder à l'élection de nouveaux élus au sein des commissions. Geneviève Joly siègera désormais au sein de la commission d'appel d'offres avec Claude Iermann comme suppléant. Elle a également été élue



Le conseil municipal a adopté une délibération pour lancer l'enquête publique pour la protection de la plage du Racou.

aux commissions Solidarité, Commerce-Artisanat et Finances ainsi que comme déléguée suppléante à la Communauté de communes des Albères. Laëtitia Moreaux siègera à l'Office municipal d'animation.

Legs : selon les souhaits de la défunte Jeanne Barde, le conseil municipal a procédé à la vente de l'appartement qu'elle avait légué à la ville. Le produit -112 000 Euros - sera partagé entre le club de rugby

et le club de football, conformément aux vœux de Jeanne Barde.

Plan de Prévention des Risques d'Incendie et de Forêt : l'enquête publique vient de se terminer. Unanime, le conseil a émis un avis défavorable à ce projet, notamment parce qu'il ne permet pas la reconstruction des mas en ruines dans les Albères alors que celle-ci, de l'avis même des sapeurs-pompiers, serait un atout contre le risque d'incendie.

Vente d'un terrain : le conseil municipal a accepté la vente d'une parcelle de 905 m² à la Zone d'activités à la SCI Valdoran.

Candidature : le conseil municipal a apporté son soutien à la candidature d'inscription au Patrimoine mondial de l'Humanité (Unesco) du Rivage Méditerranéen des Pyrénées. Le territoire d'Argelès-sur-Mer compte 3 secteurs concernés par cette inscription : le Racou, Valmy et la Réserve Naturelle de la Massane.

Citoyenneté De nouveaux délégués de quartier

Le réseau des délégués de quartier vient de s'agrandir.

Les nouveaux arrivants sont :

- Georges Labbé, Patios de la Massane, n°30, le Catalan. **Secteur :** Joie et Lumière.
- Jean-Marie Le Flecher, 34, les Villégiales du Môle. **Secteur :** le Port.
- Patrick Groshens, 8, rue Despiau. **Secteur :** Zone d'Activités Nord.
- René Fonda, Mas San Père, Saint-Julien. **Secteur :** chemin San Père.
- Josette Marti, 35, place Raymond de Tatzo. **Secteur :** Taxo d'Avall.
- Ludovic Récha, 26, Place Nationale. **Secteur :** carrefour village.
- André Tixé, 29, rue Arthur Rimbaud. **Secteur :** Le Marasquer-Rimbaud.
- Thérèse Vangeneugden, 1, rue Jacinthe Verdaguer. **Secteur :** le Plateau-les Aspres du Levant.
- Marie Vial, 35, route de Sorède. **Secteur :** Côte-Route de Sorède.

Les délégués de quartier sont à votre disposition pour tout problème concernant la vie quotidienne (voirie, circulation, éclairage public, collecte des déchets ménagers...). Ils sont le relais entre la population, les élus et l'administration municipale.

Des postes de délégués de quartier sont toujours à pourvoir dans les secteurs suivants : le Regatiu, le Bois des Pins, Petit Bois-le Catalan, les Portes de la mer, la Clairière, l'avenue du 8 mai 1945 (partie basse) et le Village de Vacances Gendarmerie-Coste Rouge.

Pour faire acte de candidature, contactez Jean Gri, adjoint à la communication et au cadre de vie. **Tél : 04 68 95 94 24** (secrétariat des élus à l'Hôtel de Ville).

Permanences du Planning Familial

Elles se dérouleront à partir de début mars 3 mercredis par mois salle des Anciens Combattants, Espace Liberté (bâtiment perpendiculaire à la galerie Marianne, escalier à droite) de 14h à 17h30 et 1 mercredi par mois au PIJ (Espace Jeunes).

Des vacances accessibles à tous

Après le label Handiplage obtenu en 2004 pour les aménagements favorisant l'accès à la baignade des personnes à mobilité réduite, la ville d'Argelès-sur-Mer vient de se voir décerner le label national Tourisme et Handicap pour son Office municipal de tourisme. Seules 2 communes de la région ont reçu ce label

Rendre la station accessible à toutes les clientèles fait partie intégrante de la démarche que poursuit depuis plusieurs années la ville d'Argelès-sur-Mer. De nombreux aménagements ayant déjà été entrepris dans ce sens.

Cette démarche volontaire s'inscrit dans une politique de droit aux vacances pour tous qui vient d'être récompensée par l'obtention du label national Tourisme et Handicap pour l'Office de tourisme et ce pour les 4 principales déficiences : motrice, visuelle, auditive et mentale.

Le label Tourisme et Handicap est une marque de qualité de l'accueil créée par le ministère du Tourisme pour les clientèles en situation de handicap.

Il identifie l'accessibilité des lieux de vacances pour les personnes ayant des besoins spécifiques d'adaptation.

Pour les touristes en situation de handicap,



En 2004, la ville d'Argelès-sur-Mer avait obtenu le label Handiplage pour les aménagements apportés au poste P3 afin de favoriser la baignade des personnes à mobilité réduite.

le label est la garantie d'une disponibilité optimale et durable des équipements et espaces adaptés, en toutes périodes de l'année.

"Les labels sont essentiels pour l'image d'une commune touristique" rappelle Jean-François Bey, adjoint au maire, chargé du Tourisme. *"Les vacanciers sont de plus en plus exigeants. D'où l'importance pour nous d'obtenir le Pavillon Bleu pour les plages et le port et des labels comme Handiplage et Station Kid"*

Le logo Tourisme et Handicap, apposé à l'entrée de l'Office de tourisme et sur tous les documents, renseigne les personnes handi-

capées de façon fiable, homogène et objective sur l'accessibilité en fonction du handicap (moteur, visuel, auditif et mental) grâce à quatre pictogrammes.

Pour obtenir ce label, l'Office de tourisme a présenté son dossier auprès d'une commission départementale puis régionale avant d'être enfin validé par l'Association Nationale Tourisme et Handicap à Paris. Ce label est attribué pour une durée maximale de cinq ans.

L'Office de tourisme d'Argelès-sur-Mer et celui de Perpignan, sont les premiers offices de la région Languedoc-Roussillon à obtenir ce label.

Démarche qualité L'Office de tourisme certifié

L'Office municipal de tourisme vient d'obtenir la certification NF Service pour son service accueil et information.

Cette certification est l'aboutissement d'une démarche qualité, la reconnaissance officielle du service rendu et des efforts faits en matière d'accueil et d'information.

Cette certification garantit que l'accessibilité de l'Office du tourisme notamment pour les personnes à mobilité réduite, l'accueil des clients sur place, par téléphone et par courrier, les informations mises à disposition, la disponibilité, la formation et la compétence du personnel, la gestion des réclamations, l'évaluation de la satisfaction clients par des enquêtes sont contrôlés régulièrement par AFAQ



AFNOR Certification.

Cette certification est la reconnaissance pour le personnel d'accueil de la qualité de son travail. Elle a été précédée, en amont, par un important travail de réflexion et d'analyse sur les méthodes et les procédures existantes ou à mettre en place.

Internet Le site d'Argelès se distingue

Argelès-sur mer fait partie des 10 destinations les plus consultées sur le site internet des offices de tourisme (www.tourisme.fr), juste derrière des villes prestigieuses comme Carcassonne, Paris ou Marseille mais devant le Cap d'Agde, La Grande Motte, Toulouse, Courchevel, Biarritz, Chamonix ou Nice. Une preuve de la très bonne notoriété d'Argelès-sur-Mer et de l'intérêt porté par les internautes au site www.argeles-sur-mer.com qui reçoit actuellement, en ce début d'année, une moyenne de 2500 visiteurs par jour.

En 2005, le site de la ville d'Argelès-sur-Mer a reçu plus de 660 000 visiteurs.

Rugby : l'Etoile sur... la toile

L'Etoile sportive catalane vient de se doter d'un site internet. Pour tout savoir sur la vie du club, ses équipes et les compétitions.

Nouveau logo, nouveau maillot, création d'un site internet, développement du partenariat : en accédant à la Fédérale 1, l'Etoile sportive catalane a changé de dimension. Cette évolution vient d'être l'objet d'une présentation au cours d'une soirée au cinéma Jaurès à laquelle participaient partenaires et supporters du club.

Sur la toile, le site internet de l'Etoile ferait le bonheur de beaucoup de clubs plus huppés. D'une ergonomie remarquable et d'une navigation particulièrement aisée, il a été réalisé bénévolement par Pierre Lopez.

Dès la page d'accueil, le site propose un large tour d'horizon des activités du club argelésien. On y trouve une multitude de rubriques sur le club, son histoire, les photos des différentes équipes, les résultats du championnat, les supporters et les partenaires. Accessible également sur internet, la rubrique presse permet



La page d'accueil du site internet de l'Etoile Sportive Catalane. Pour s'y rendre, tapez <http://perso.wanadoo.fr/etoile sportive>

aux argelésiens expatriés d'avoir les compte-rendus des rencontres de l'Etoile et de maintenir le lien avec leur ville natale.

La rubrique vie du club permet de connaître les dernières informations du club dont les temps forts -réception d'après-match contre Céret, débat dans le cadre de

Rugby d'hier et d'aujourd'hui- sont illustrés par des diaporamas.

On y trouve encore une boutique en ligne qui propose bandana, casquette, cravate, tee-shirt et maillot, parapluie, agenda... sans oublier la cuvée spéciale de Côtes du Roussillon réalisée par

la cave coopérative d'Argelès-sur-Mer. Et il est même possible d'envoyer, à partir du site, des cartes postales électroniques...

Une réalisation très pointue qui place l'Etoile sportive catalane dans le haut du panier des clubs qui communiquent grâce à Internet.

Challenge

Des pompiers très sportifs

Chaque année, les 50 Centres d'Incendie et de Secours (CIS) que compte le département participent au challenge département Gourbault.

Ce challenge sportif, réservé aux sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, se dispute tout au long de l'année dans différentes communes des Pyrénées-Orientales. Il comprend des épreuves comme le cross-country, disputé en 2005 à Argelès-sur-Mer, le ski de fond, le football, la pétanque, le Vélo Tout terrain, le rugby, le biathlon et se conclut par une course topographique.

Déjà vainqueur du trophée en 2004, le CIS d'Argelès-sur-mer a réédité son exploit en 2005 en remportant le challenge toutes catégories devançant les CIS de Perpignan, Céret, Canet et Saint-Cyprien.

Au plan individuel, le caporal-chef Jacques Torrent remporte le titre en catégorie vétérans 2 alors que d'autres pompiers d'Argelès-sur-Mer décrochent de nombreuses places d'honneur qui ont permis d'échapper à la première place par équipes.

Nos félicitations à ces soldats du feu très sportifs et qui démontrent ainsi leur bonne forme physique.

Sports . Culture . Patrimoine . Associations

Un nouveau service municipal

Depuis le 1^{er} février, les services sports, culture, patrimoine et associations de la ville ont été regroupés au sein d'un seul et même service. Les principales missions qui lui sont confiées sont les suivantes : le développement des projets sportifs, de loisirs et des services de proximité ; l'optimisation de l'utilisation des équipements sportifs, sociaux et de loisirs et coordination de l'ensemble des actions culturelles et patrimoniales de la ville. Concrètement, la piscine municipale, les interventions des éducateurs sportifs et musicaux dans les écoles maternelles et primaires, le Musée Casa de les Albères, la galerie Marianne et le parc de Valmy seront "chapeautés" par ce service qui aura également en charge les relations avec le secteur associatif et la gestion des salles municipales.

En outre, ce service encadrera les activités périscolaires initiées par la commune et renforcera le partenariat avec la Communauté de communes des Albères pour l'animation et les loisirs des jeunes.

Les couleurs du Carnaval

Février et mars sont placés sous le signe du Carnaval organisé par le Comité des fêtes. C'est sa Majesté Coa Ier qui sera incinérée au terme de la 3^e cavalcade après 3 semaines de festivités.

Solidement enraciné dans la culture festive argelésienne, le carnaval est toujours un temps fort des animations de l'année. Il est vrai que le programme concocté par le Comité des fêtes court sur 3 semaines et propose de multiples rendez-vous.

Il y aura donc la parade des enfants le jour du mardi gras, les 3 cavalcades qui partiront toutes de la gare SNCF pour se terminer place Gambetta avec le 11 mars l'incinération de sa majesté Coa I^{er}.

Il y aura aussi pour donner le ton l'élection de Miss Mamie Carnaval dont la première, l'an passé, avait été couronnée de succès et le retour, pour cette



édition 2006, de l'élection de Miss Carnaval et de ses dauphines.

Il y aura bien sûr le traditionnel cortège d'une dizaine de bandes, les danseuses brésiliennes, une quinzaine de chars, le défilé des carnavaliers avec leurs costumes colorés, les confettis... et

cette ambiance de fête populaire qui règne dans la commune.

Parce qu'Argelès-sur-Mer ne dédaigne pas perpétuer la tradition, surtout quand celle-ci est synonyme de fête et qu'elle rassemble chaque année dans notre commune plusieurs milliers de spectateurs.

Agenda

Les temps forts du Carnaval 2006

Samedi 18 février : élection de Miss Carnaval et bal d'ouverture déguisé. A 21h, salle polyvalente.

Dimanche 19 février : élection de Miss Mamie Carnaval et bal déguisé. A 15h30, salle polyvalente.

Mardi 21 février : Carnaval des enfants pour le mardi gras. A 14h, au centre village.

Dimanche 26 février : 1^{re} cavalcade du Carnaval. A 15h au centre village.

Mercredi 1^{er} mars : mini-boum déguisée des enfants animée par le clown "Nanar". A 16h, salle polyvalente.

Dimanche 5 mars : 2^e cavalcade du Carnaval. A 15h au centre village.

Mercredi 8 mars : spectacle pour enfants animé par les clowns "Pilule et André". A 16h, salle polyvalente.

Samedi 11 mars : 3^e cavalcade nocturne du Carnaval et bal de clôture. A 20h30 au centre village puis salle polyvalente à 23h.



2 avril Les éleveurs font leur foire



Depuis 4 ans maintenant, le premier week-end d'avril rassemble à la salle polyvalente la foire de l'élevage organisée par la ville d'Argelès-sur-Mer et le syndicat des éleveurs Albères-Aspres. L'occasion pour les visiteurs de constater que la tradition de l'élevage est encore vivace en découvrant les espèces animales, de déguster et d'acheter des produits du terroir et d'assister à de multiples animations. L'entrée est gratuite.

La transmission de la Mémoire



Symboliquement, la ville d'Argelès-sur-Mer a souhaité que les premiers destinataires de la plaquette "1914-1962 : nos Argelésiens morts pour la France" publié en décembre (*Granotes* n°67) soient les nouveaux élus du conseil municipal enfants. Pour mieux souligner que cet ouvrage entre dans le cadre des actions que la ville et les associations d'anciens combattants mènent conjointement pour perpétuer le devoir de mémoire.

Ce fut chose faite salle Buisson en présence de Robert Massines, à l'initiative du projet, du monde combattant d'Argelès-sur-Mer et du canton et des enfants du conseil municipal qui reçurent l'ouvrage des mains de leurs aînés. Rappelons que "1914-1962 : nos Argelésiens morts pour la France" a depuis été distribué aux enfants des écoles et lors des vœux du conseil municipal à la population. Il est toujours disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Les jeunes élus installés

Le nouveau conseil municipal enfants -dont Emeline Cabanat qui avait été omise dans la liste publiée dans notre dernier numéro- a été officiellement installé dans ses fonctions dans la grande salle du conseil municipal en présence de Pierre Aylagas, de Jean Gri, adjoint au maire chargé de l'éducation et de Christian Munos, directeur général des services.

En introduction, les nouveaux élus ont pris connaissance des règles qui régissent une assemblée communale et de son fonctionnement. Ils ont ensuite proposé, à tour de rôle, l'action qu'il souhaiterait mener à bien au cours de l'année 2006. C'est la création d'un site internet qui a rallié la majorité des suffrages.



20 bougies pour l

Quand les vacances de Noël se terminent, les élèves des classes de CM2 des écoles primaires Molière et Curie-Pasteur ne reprennent pas tout de suite livres et cahiers. Ils enfilent bonnets, gants, combinaisons et rejoignent le centre UDSIST Michel-Aris au Puigmal.

Là-haut, en Cerdagne, encadrés par leurs instituteurs et deux adultes, ils ont pu profiter à plein temps des bienfaits de la montagne alternant pratique du ski, sorties en raquettes, descentes aux

flambeaux. Le tout dans une ambiance conviviale, loin des parents, mais sous le regard attentif des adultes. Cette classe de neige 2006 était la vingtième organisée pour les enfants d'Argelès-sur-Mer.

Le séjour est financé en grande partie par une subvention versée par la ville d'Argelès-sur-Mer aux écoles. Celle-ci est complétée par la participation



des familles et le produit d'une tombola dotée par les commerçants d'Argelès-sur-Mer.

Les seniors ont de l'appétit



Une salle polyvalente pleine à craquer avec des dizaines de tables dressées pour accueillir les convives d'un jour : le repas des personnes âgées, organisé par la ville d'Argelès-sur-Mer et le Centre Communal d'Action Sociale, a réuni un millier de personnes.

Préparée par les cordons bleus de l'Etoile Sportive Catalane, la paella a ravi les invités et, tradition oblige, ce sont les élus du conseil municipal qui ont servi le muscat en apéritif.

L'après-midi s'est poursuivi au rythme d'une animation musicale.

es classes de neige



Les vœux aux délégués de quartier

Parce qu'ils se mobilisent toute l'année pour la commune, parce qu'ils sont le trait d'union entre les Argelésiens et les élus, les délégués de quartier sont reçus pour la nouvelle année par l'ensemble du conseil municipal et les chefs de service municipaux.

L'occasion pour Pierre Aylagas de rappeler le nouveau dispositif mis en place depuis quelques semaines (*lire Granotes n° 67*) et d'insister sur l'importance du rôle joué par les délégués de quartier dans la politique de citoyenneté que la commune développe.

Cette réception fut aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux délégués de quartier venus grossir l'équipe existante.



Les bonnes olives d'Argelès-sur-Mer

La campagne de la cueillette des olives a battu son plein. Olivières, redonelles ou "tout venant" ont été collectées, pesées, rangées à la cave coopérative avant de prendre la direction du moulin de Millas. La collecte a mobilisé l'ensemble de l'équipe de l'Olivier de Saint-Julien à laquelle Guy Esclopé, adjoint chargé de l'urbanisme, Charles Campigna, adjoint à l'agriculture et Pierre Broch, conseiller municipal délégué à l'environnement ont rendu visite.

Depuis la création de l'association, ce sont 30 hectares d'oliveraies qui ont été réhabilités. Cette action a permis de lutter contre les friches et les risques d'incendies de forêt. La récolte 2006 est supérieure à 10 tonnes d'olives, de faible teneur en huile en raison des conditions climatiques mais de bonne qualité par le soin apporté par chacun à la cueillette.



La tournée du Père Noël dans les écoles



Dans toutes les écoles maternelles et primaires d'Argelès-sur-Mer, le Père Noël prend ses aises avec le calendrier. Il arrive la semaine précédant les vacances scolaires et entame une tournée qui le mène dans les écoles, à la salle polyvalente et au casino.

Ces visites sont bien sûr agrémentées de spectacles avec le duo André et Pilule et d'une distribution générale de cadeaux qui annonce ceux que les enfants trouvent le jour de Noël, au pied du sapin familial.

Agenda

Février

**Du 18 février
au 11 mars**
Carnaval d'Argelès
(programme page 13)

Mercredi 22
Contes de la Bibliothèque
Galerie Marianne - 15h
Cinéma des Enfants
"Petites z'escapades",
(à partir de 3 ans)
Cinéma Jaurès - 14h30

Samedi 25
Soirée Revue Cabaret
avec "Evasion Plumes"
Salle polyvalente - 21h
(entrée : 10 euros)

Mars

Jeudi 2
Ciné-Forum
avec les Amis de Cinémaginaire
Cinéma Jaurès

Samedi 4
Spectacle de marionnettes
et d'ombres par la Cie
"Les Nouveaux Contes
de Grimm"
Salle Buisson - 16h
(entrée : 2 euros, goûter offert)

Samedi 4
Aéromodélisme : Vol Indoor
Salle polyvalente - Journée

Mercredi 8
Spectacle pour enfants
animé par les clowns "Pilule
et André de Véra"
Salle polyvalente - 16h
(entrée : 5 euros)
Conférence sur la femme
catalane avant Napoléon
et présentation du livre sur
Rigaud, peintre catalan
à la cour du Roi Soleil
Salle du 14 Juillet à 19h

Les 10 et 11
"Des femmes contre"
Animations proposée par les
Amis de Cinémaginaire.
Un hommage rendu à la lutte
des femmes des quatre coins
du monde avec des films, une
expo, du théâtre, de la musique
et des lectures de textes

Samedi 11
Connaissances du Monde
"Birmanie : l'or de l'Asie"
Cinéma Jaurès - 14h30
(entrée : 6 euros)

Mercredi 15
Cinéma des Enfants
"Kié la petite peste"
(à partir de 6 ans)
Cinéma Jaurès - 14h30
Café poétique et musical
des Amis de la Bibliothèque
Salle du 14 Juillet - 19h

Dimanche 19
Thé dansant de la classe
de Flamenco - Salle Buisson
(sous réserves)

Samedi 25
Représentation théâtrale
(théâtre MAC)
Salle du 14 Juillet - 20h30
Rifle du Jumelage
Salle Buisson - 15h

Mercredi 29
Conférence :
Les poèmes d'amour oubliés
Salle du 14 Juillet - 19h

Jeudi 30
**Bourse aux emplois
saisonniers**
organisée par l' ANPE
Salle polyvalente

Avril

Dimanche 2
4^{ème} Foire des Eleveurs
des Eleveurs des Albères
et des Aspres
Salle polyvalente
Concert des Ermitages
(au profit de l'association de
sauvegarde des ermitages)
avec l'Ecole de Musique,
la Chorale paroissiale
et les Cantaires d'Argelers
Eglise - 15h30

Mercredi 5
Présentation du livre
"Les petits cailloux"
Salle du 14 Juillet à 19h

Samedi 8
Connaissances du Monde
"Seychelles-Maurice : triomphe
de la nature".

Cinéma Jaurès - 14h30 (entrée :
6 euros)

Critérium départemental
du jeune Cyclo avec le Vélo-
Club des Albères

Dimanche 9
Concert du Cercle Culturel
Eglise à 16h

Mercredi 12
Cinéma des Enfants
"Les contes des animaux"
(à partir de 4 ans)
Cinéma Jaurès - 14h30

Du 14 au 16
Goig dels Ous : aubade de
chansons catalanes "Pâques"
avec Els Cantaires d'Argelers
Le 14 : Hôtel de ville et village
Le 15 : Marché, centre-ville,
musée et église
Le 16 : OMT et centre-plage

Samedi 15
Goig dels Ous avec remise
de la Cistella. Musée Casa de
les Alberes - 18h
Rifle du Jumelage
Salle Buisson - 15h

Les 15 et 16
Stage de danse jazz
avec le chorégraphe Patrice
Valero - Ecole Jeton' Danse Cie

Les 16 et 17
Ouverture de la saison
des Commerçants de la Plage

Mercredi 19
Café poétique et musical
des Amis de la Bibliothèque
Salle du 14 Juillet - 19h

Vendredi 21
Volta sardanista
avec le Foment de la Sardane
Salle polyvalente

Dimanche 23
Sant-Jordi : Fête du Livre
et de la Rose
Musée

Les 22 et 23
Journées fleuries
du Parc de Valmy

Dimanche 30
2^e Marché cantonal
Port-Argelès

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté
au Centre-village
Ouverte du lundi au samedi
de 14h à 18h
Le mercredi et le samedi
de 10h à 12h

Du 17 au 25 février
Chemins de la Retirada
2006 : Exposition de peinture
sur le thème de l'exil de
la Generalitat de Catalogne,
ainsi qu'une série de photos
sur la guerre d'Espagne...

Du 1^{er} au 15 mars
Le **Cercle culturel**
présente un artiste local,
au travers de son exposition
personnelle

Du 16 au 18 mars
Exposition de Peintures de
Joan Villarubias

Du 11 au 23 avril
Exposition de peintures
de **François Clar**.

Musée Casa de les Alberes

Place des Castellans
au Centre-village
Horaires d'ouverture

Visites guidées du centre
historique d'Argelès (circuit
des anciens remparts, visite
de l'église du 14^e siècle et de
son clocher - point de vue
unique-).
Visites commentées du
Musée.
Renseignements au:
04 68 81 42 74

Retrouvez
toute l'actualité
en direct
sur le site web
de la ville

**www.argeles-
sur-mer.com**